

Date de transmission de l'acte: 19/04/2024

Date de reception de l'AR: 19/04/2024

066-246600415-DE\_045\_2024-DE

AGED I

Communauté de Communes  
Roussillon Conflent  
Multiplions nos énergies

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>OBJET :</b>  <b>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT VERSEE A L'ASSOCIATION ADELFA SUR L'EXERCICE 2024</b>	<b>Nombre de Conseillers : 38</b> <b>En exercice : 38</b> <b>Présents : 23</b> <b>Votants : 34</b> <b>Délib. n° 05- 09/04/2024</b>
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

**L'an deux mille vingt-quatre, le 09 Avril**, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de CORNEILLA LA RIVIERE (Espace Força Réal), sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : Jeudi 28 mars 2024

**Présents :** AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), COSTE Claude (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PROFFIT France (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean Claude (T), SURJUS Monique (T).

**Absents ayant donné pouvoir :** ALESSANDRIA Annabelle à BAPTISTE Florence (T), BURGHOFFER William (T) à AYMERICH Claude (T), DOMENECH Alain (T) à SOLERE Jean Claude (T), DRAGUÉ Céline (T) à MARTINEZ Marie (T), HARIBOU Ali (T) à OLIVE Robert (T) PAGES Caroline, (T) à BOURNIOLE Frédéric (T), POUDADE Danielle (T) à BIANCHINI Marc (T), SILVESTRE Joseph (T) à SOLER Gérard, TRAFI Pascal (T) à GARSAU Jacques (T), VILA Patrice à BARNOLE Catherine (T), PARILLA Jérôme à METLAINE Naïma (T).

**Absents excusés :** BOHER Monique (T), LECOINNET Jean Philippe (T), PETIT Vivien (T), VIDAL Sylvie (T).

BONMARTEL Jonathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 19/04/2024

Date de reception de l'AR: 19/04/2024

VU le Code général des collectivités territoriales

066-246600415-DE\_045\_2024-DE

**AGFPI**  
CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'association ADELFA au titre des actions qu'elle organise et conduit depuis plusieurs années en faveur de la lutte contre la grêle dans le département.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité  
Le Conseil communautaire,**

**DECIDE** de soutenir l'Association ADELFA dans le cadre de ses activités et des prestations qu'elle peut offrir sur le territoire communautaire,

**ADOpte** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 900.00€ (**NEUF CENT EUROS**), imputée à l'article 6574, chapitre 65.

**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024 de la Communauté de Communes,

**CHARGE** le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Corneilla la Rivière, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,  
Marc BIANCHINI**

